

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 17 (1929)
Heft: 73

Artikel: Études critiques : l'orthodoxie confessionnelle dans l'église du Pays de Vaud
Autor: Lasserre, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ORTHODOXIE CONFESSIONNELLE DANS L'ÉGLISE DU PAYS DE VAUD

Henri VUILLEUMIER. *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*. Tome second : *L'orthodoxie confessionnelle*. Lausanne, La Concorde, 1929. 795 p. gr. in-8.

Il y a, cela va de soi, dans l'histoire des peuples des époques qui attirent davantage l'attention et captivent spécialement les esprits. Dans le passé du peuple vaudois, celle qu'embrassait le premier tome de l'œuvre de Vuilleumier apparaît à chacun comme la plus décisive et la plus féconde ; on pouvait donc être sûr qu'une étude détaillée des débuts du protestantisme dans le Pays de Vaud, de l'œuvre de ses premiers missionnaires comme de l'organisation et de la vie de l'Eglise dans la période de création et de première stabilisation constituerait un tableau aussi riche que vivant. Mais on pouvait par conséquent se demander si la vie religieuse et morale des générations qui succédèrent à l'âge héroïque de la Réforme fournirait autant de matière à réflexion et présenterait autant d'intérêt. Or la lecture du tome que le Comité Vuilleumier a fait paraître aux premiers jours de cette année rassure vite sur ce point. Sans doute les événements, ceux que l'on traite communément d'historiques, y font-ils défaut, alors qu'ils constituaient le canevas du premier volume ; mais à qui s'intéresse à la formation morale du peuple vaudois, ce tome apporte des matériaux particulièrement abondants et variés. Il suffira d'en indiquer ici le sommaire, en insistant parfois sur quelque détail, pour faire ressortir la valeur de l'enquête que l'auteur a entreprise et menée à chef dans les divers domaines où le conduisait son sujet.

Le volume est intitulé *L'orthodoxie confessionnelle*, et il est consacré à une période d'environ un siècle, de 1570 à peu près jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes. Son titre indique bien le caractère que prend la vie religieuse de ce temps : en face de la renaissance catholique et du gros effort de l'Eglise romaine pour rétablir son autorité sur les gouvernements et sur les peuples, le protestantisme s'immobilise dans une attitude de défense. Sentant plus que jamais le prix d'une étroite solidarité nationale, et que le gouvernement

ne la défendra que s'il n'éprouve de sa part aucune déception, c'est-à-dire aucune résistance, l'Eglise se pénètre d'esprit gouvernemental : en même temps qu'elle marque toujours davantage son caractère confessionnel en approfondissant dans tous les domaines et par tous les moyens — dogmatiques, culturels, etc... — le fossé qui la sépare de l'Eglise romaine, elle se laisse entraîner à un autoritarisme doctrinal, ou plutôt à un intellectualisme autoritaire qui l'éloigne de plus en plus de ses origines religieuses ; et un moralisme toujours plus extérieur se substitue à l'austérité quasi spontanée du calvinisme primitif.

Malgré l'absence de crise au cours de ce siècle, Vuilleumier y a discerné deux phases ; et avec un sens précieux de l'adaptation de l'exposé aux matériaux à traiter, qui est la manifestation d'une belle souplesse intellectuelle, il a entièrement diversifié le plan de ces deux parties, de sorte qu'il suffit des en-têtes des chapitres dont elles se composent pour apercevoir les caractères distinctifs de ces deux périodes.

Dans la première, qui va jusqu'en 1620, ce qui est au premier plan c'est le mouvement de la Contre-Réformation : par l'effet de ses diverses solidarités historiques ou politiques, Vaud a été touché par ce mouvement de multiples façons : en tant que province de l'Etat de Berne, il a été mêlé aux secousses que la Contre-Réformation a produites au sein de la Confédération des treize cantons jusqu'à la demi scission politique que constitue la formation de la Ligue Borromée, en 1586 ; comme ancienne province de la Savoie, il a été directement touché par la politique, plus active que féconde du reste, de Charles-Emmanuel, qui alla jusqu'à tenter une reprise de Lausanne avec l'appui du syndic Daux et de quelques partisans ; et le sort du Chablais ramené de force à la foi catholique, ne pouvait pas ne pas l'intéresser très spécialement. Puis le voisinage du Pays de Gex, devenu français en 1601, et les liens existants entre le protestantisme français et l'Eglise vaudoise firent sentir à celle-ci les fluctuations de la politique religieuse de la France. Enfin dans le sein même du pays, les bailliages communs étaient le théâtre de conflits confessionnels assez ardents. Ainsi, sous ces divers aspects, la lutte entre les deux confessions, le plus souvent aggravée par des luttes politiques connexes, vint à diverses reprises agiter les esprits et y marquer toujours davantage la portée immense de la rupture que la Réforme avait opérée entre les peuples ou entre les gouvernements.

Dans ce chapitre sur *La réaction ultramontaine* il convient de signaler en particulier les vingt pages consacrées à la Contre-Réformation dans le Chablais. Contrairement à ce qu'on pense d'habitude, l'historien montre que le vrai convertisseur n'y fut pas François de Sales, mais bien Charles-Emmanuel. En effet, les prédications de l'évêque s'étant avérées sans action persuasive sur les Savoyards protestants, qui tenaient à leur religion autant que leurs voisins de Genève ou de Vaud, il fallut, pour obtenir le résultat désiré, que le duc, contrairement au traité de 1564, recourût à la force, c'est-à-dire à l'expulsion de tous ceux qui ne voulaient pas rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Le rôle le plus effectif de Monsieur de Genève semble avoir été

d'ôter à Charles-Emmanuel tout scrupule de fidélité à la parole donnée, alors que la plupart de ses conseillers laïques lui recommandaient la modération. On lira avec intérêt aussi les pages 42 à 45 où Vuilleumier compare l'autoritarisme bernois dans la réformation du Pays de Vaud et l'autoritarisme savoyard dans la Contre-Réformation du Chablais ; il y a là un jugement d'ensemble qui est le très bienvenu, même si l'impartialité de l'historien, en particulier à propos des disputes de Lausanne, en 1536, et de Thonon, en 1598, n'est peut-être pas absolue.

Dans le chapitre II, *L'Eglise du Pays de Vaud dans ses rapports avec le gouvernement bernois*, on prend sur le vif et dans le détail la tendance de celui-ci à accroître son autorité sur l'Eglise. De par sa volonté les Chapitres généraux, où se réunissaient les ecclésiastiques et les fonctionnaires civils de tout le pays, ainsi que les synodes généraux, qui groupaient les membres de tout le clergé vaudois, cessèrent de s'assembler ; Berne ne se souciait pas de faciliter par ces séances la centralisation ecclésiastique et, par là, l'unification morale de sa province française. Et comme certaines Classes invitaient de temps en temps les délégués des autres Classes à des entretiens communs, de même que les quatre bonnes villes le faisaient pour les questions civiles, le gouvernement bernois intervint vers 1620 pour empêcher que ces réunions se fissent sans l'autorisation expresse des baillis. La moindre autonomie semble être devenue intolérable et dangereuse, dans la vie ecclésiastique comme dans la vie politique, puisque c'est à cette époque aussi que les quatre bonnes villes durent cesser de discuter ensemble leurs intérêts, du moins en dehors du contrôle baillival.

Parmi les nombreux aperçus que ce chapitre nous ouvre sur l'activité du clergé vaudois, je relève seulement la coutume bien protestante, je veux dire foncièrement étrangère à l'esprit hiérarchique du clergé catholique, des censures entre collègues (p. 83 s.) ; cette discipline, aussi bien intellectuelle que morale, que les pasteurs exerçaient les uns sur les autres a dû entretenir efficacement le sens de leurs responsabilités professionnelles.

Il serait sans utilité de résumer les chapitres III, *L'Académie*, et IV, *Le mouvement théologique* ; on y trouvera des figures de professeurs, des renseignements sur les méthodes pédagogiques, sur les manuels, et quelques détails sur les mœurs des étudiants, qui n'apparaissent, soit dit en passant, guère moins gaies que celles d'autres époques. Quant aux controverses doctrinales, elles n'intéresseront naturellement que les spécialistes ; mais elles sont une manifestation typique du protestantisme d'alors et des préoccupations des intellectuels, et appartiennent de ce chef à l'histoire de la pensée religieuse de notre pays ; il faut donc savoir gré à l'auteur de s'être donné la peine de les analyser et exposer avec la clarté et la concision qui lui sont coutumières.

La deuxième partie du volume s'étend sur les années 1620 à 1685. Comme la précédente cette période ne voit se passer sur le sol vaudois aucun événement important. Sans doute, comme l'expose le chapitre I, *Situation politique et économique*, les événements qui se passèrent alors en Europe, en particulier

la Guerre de Trente Ans, ou en Suisse, surtout la Guerre des Paysans, ne laissèrent pas que d'y produire des contrecoups : on vit arriver quelques réfugiés allemands, on fit quelques collectes en faveur de certaines régions de l'Allemagne ravagées par la guerre, et les maladies dont les guerres sont souvent l'occasion firent quelques victimes dans le pays ; d'autre part l'abstention des paysans vaudois qui se refusèrent à soutenir en 1653 le soulèvement des paysans bernois, et les causes de cette attitude déconcertante, en particulier l'influence d'un clergé de plus en plus soumis au gouvernement, sont l'objet d'un examen très approfondi et intéressant. Néanmoins la vie du peuple vaudois ne fut que bien légèrement troublée par ces solidarités lointaines, de sorte que ce sont les faits de l'ordre ecclésiastique et la vie morale qui constituent la matière des principaux chapitres de cette partie.

Le chapitre II, *Relations entre catholiques et réformés*, expose les divers aspects que présente à cette époque la rivalité des deux confessions. C'est d'abord l'affaire d'un pauvre prêtre que la violence de ses propos conduisit, en 1643, sur l'échafaud de Vevey, histoire qui serait sans portée si dès lors, et maintenant encore, ce malheureux détraqué, que les Bernois auraient mieux fait de traiter en irresponsable, n'avait pas trouvé chez les catholiques des panégyristes pour le transfigurer en martyr de sa foi.

Puis ce sont les restes de superstitions catholiques et même païennes — exorcismes, jours fastes et néfastes, fontaines miraculeuses, etc. — qui persistaient malgré les efforts contraires de l'Eglise, laquelle s'était vue obligée par exemple d'interdire toute harangue et prière aux enterrements, parce que pour les fidèles cela prenait la valeur de prières en faveur des morts.

L'historien montre ensuite l'orientation de plus en plus polémique de la théologie ; la plupart des thèses comme des livres de théologie de l'époque attaquent le catholicisme ou réfutent ses attaques. On s'étonne un peu de l'ardeur combative de gens qui paraissent, à distance tout au moins, assez peu en contact avec le catholicisme ; peut-être le manque de liberté intellectuelle dont souffrait cette époque détournait-il les esprits de toute recherche personnelle et les portait-il à la discussion, peu féconde sans doute mais aussi peu dangereuse, des opinions de l'adversaire extérieur ; il faut du reste se rappeler qu'au dix-septième siècle le catholicisme français fit un effort remarquable, et souvent couronné de succès, pour reconquérir la direction de la pensée ; les théologiens protestants de langue française ne pouvaient rester indifférents à ces assauts. Vuilleumier nous fait connaître à cette occasion quelques pasteurs d'origine catholique, portés spécialement à combattre les doctrines et l'Eglise dont ils s'étaient détachés ; il note en passant que ceux qui avaient été prêtres se montrèrent le plus souvent impropres au ministère pastoral tel que le concevait le protestantisme.

Les heurts entre les deux confessions se produisaient plus directement dans les bailliages communs où elles coexistaient ; nominations pastorales, utilisation des temples — partout les deux cultes se célébraient dans le même

édifice —, mesures ecclésiastiques diverses, donnaient lieu à des tiraillements sans fin qui faisaient de ces postes un vrai purgatoire pour les pasteurs. Pour être juste il faut cependant se rappeler que, tandis que les catholiques avaient été contraints de passer au protestantisme là où les protestants formaient la majorité, Berne avait obligé Fribourg à respecter la confession des réformés dans les bailliages à majorité catholique ; les protestants n'étaient guère en droit de reprocher au gouvernement fribourgeois ses manques de bienveillance ou d'impartialité, même les plus évidents. Remarquons d'autre part que les deux Eglises se montraient également hostiles aux mariages mixtes, qui furent effectivement très rares à cette époque.

Le chapitre III, *Institutions et formes officielles de l'Eglise vaudoise au cours du XVII^e siècle*, nous introduit à l'intérieur même de la vie de l'Eglise. L'historien nous y montre, entre autres sujets, la pénétration de l'esprit aristocratique dans le culte, sous forme de prières spéciales pour les notables et leurs épouses, ou des bancs à eux réservés ; les anecdotes racontées dans les pages 331, 345 ss., 430, illustrent de façon très savoureuse cette évolution. Je me contente également d'indiquer les pages consacrées à différents usages : la participation des laïques à certains actes réservés jusqu'alors aux ministres (p. 333 à 340), l'introduction du chant à quatre parties, puis de la trompette d'accompagnement (p. 342), l'évolution de la prédication, qui passe de plus en plus de l'homélie au sermon, par l'effet du besoin croissant d'insister sur la doctrine (p. 347 à 375), la forme de la catéchisation ou enseignement doctrinal de la jeunesse, qui consistait alors en un culte spécial, le dimanche ou un jour de semaine, auquel devaient assister tous les enfants de sept à quinze, puis à vingt ans, ainsi que tous les domestiques (p. 375 à 410), l'opposition du magistrat aux dépenses qu'occasionnait la célébration des baptêmes (p. 415), le caractère de plus en plus solennel donné au service de la cène, sa fréquence, la réintroduction de l'oublie en place du pain, et la longue lutte soutenue ensuite pour lui substituer de nouveau le pain, la préparation de la communion par un interrogatoire doctrinal adressé aux adultes, qui se pratiqua jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la fermeture des tavernes pendant tout le dimanche des services de cène, etc... (p. 416 à 445), enfin le rôle de l'Eglise dans les usages des épousailles et dans les funérailles (p. 445 à 459).

Quant à la doctrine, rien d'étonnant à ce que la théologie vaudoise n'ait brillé d'aucun éclat, malgré les qualités très réelles de plusieurs des professeurs de l'Académie, d'un Pierre Davel, d'un Merlat, d'un Currit, et surtout d'un David Constant, dont les ouvrages de morale et de politique ne passèrent pas inaperçus, l'esprit conservateur comme la modicité des traitements académiques concouraient à la stérilité intellectuelle relative du corps professoral comme du clergé. On remarque en effet que le protestantisme français était alors beaucoup plus avancé, en particulier en critique biblique, que celui de la Suisse romande, au point que Berne en vint à interdire aux étudiants d'aller étudier dans les Académies protestantes de la France, et

aussi que les publications théologiques se font de plus en plus rares ; les professeurs se contentent de résumer leur enseignement dans des disputations théologiques que commentaient leurs étudiants. Notons en passant que ce n'est que depuis 1650 qu'il y eut à l'Académie une seconde chaire de théologie.

Le quatrième et dernier chapitre est consacré à la *Vie religieuse et morale*. Outre un intéressant aperçu sur les coutumes héritées du plus lointain passé — le mai, les brandons, etc... — (p. 632 à 642), les deux principaux sujets qui y sont traités sont d'une part le caractère de plus en plus légaliste de la religion, d'autre part la sorcellerie, ses origines, ses manifestations, sa répression et l'opinion de l'Eglise catholique, puis du protestantisme, sur la réalité de la sorcellerie ; enfin un court tableau des mœurs de l'époque (p. 721 à 753) termine le volume. Il va sans dire que l'étude très fouillée que notre auteur a consacrée à la question de la sorcellerie attirera (p. 642 à 721) très vivement l'attention (1). Quand on pense que pendant une partie du XVII^e siècle il y eut une cinquantaine d'exécutions annuelles pour crime de sorcellerie dans le seul Pays de Vaud, alors que le crime en question nous paraît actuellement relever avant tout de la maison d'aliénés, on pressent combien cette préoccupation malsaine dut fréquemment peser sur les esprits ; et sur les esprits de la population tout entière, puisqu'on voit ses conducteurs spirituels eux-mêmes persuadés de la réalité de ces possessions démoniaques et de la puissance malfaisante qu'elle assurait à leurs victimes. On trouvera dans cette étude une remarquable analyse des jugements de la théologie chrétienne sur la sorcellerie, ainsi que de l'attitude du clergé vaudois et du gouvernement bernois ; il est intéressant, sinon réconfortant, de découvrir que le corps pastoral et académique vaudois se montra plus superstitieux que le clergé bernois en face de ces anomalies, et c'est peut-être ce qui explique que le Pays de Vaud ait été l'une des terres de prédilection de ces épidémies. Relevons aussi, dans l'analyse des causes de ce phénomène morbide, la dénonciation faite déjà au XVII^e siècle de l'ivrognerie et de l'esprit processif, comme sources de la misère qui souvent poussait les gens vers le démon, et le lien établi entre l'absence d'instruction dans le peuple et ces déviations morales ; les Classes, celle de Morges en particulier, insistèrent si bien là-dessus, qu'en 1676 le gouvernement édicta enfin une ordonnance qui créait une école primaire par paroisse et obligeait les parents à y envoyer leurs enfants, du moins pendant l'hiver.

Mais les lecteurs de cette revue liront peut-être avec plus de profit encore la section de ce chapitre qui expose les *Caractères généraux de la piété* (p. 610 à 632). C'est sans doute une banalité de constater qu'au XVII^e siècle, dans tout le protestantisme, un légalisme de plus en plus prononcé a pénétré l'éthique, en même temps que la religion devenait de plus en plus intellec-

(1) Les éditeurs ont eu l'heureuse idée de publier en appendice le texte d'un procès en sorcellerie de 1654, d'après un manuscrit inédit.

tuelle ; mais grâce à la vaste moisson d'observations de détail que sa curiosité d'historien l'avait amené à faire, comme à la compréhension des facteurs moraux qu'il devait à son expérience pastorale, Vuilleumier a jeté une lumière très vive sur les causes intérieures, doctrinales ou instinctives, de ce légalisme dont l'exemple que voici dit bien la force : un homme de Corcelles, au retour d'un voyage, avait, pour dire sa joie et sa reconnaissance de ce que tout s'était bien passé, employé l'expression un peu libre : « Dieu m'a trompé en bien » ; sans tenir compte de l'intention, le pasteur de Concise le fit citer devant la Classe d'Orbe, qui faillit l'envoyer à Berne pour y recevoir le châtiement exemplaire que méritait son sacrilège verbal. Ces causes, qui révèlent plusieurs des éléments constitutifs, quoique pas essentiellement évangéliques, de la piété de notre pays, sont, d'après notre historien, les suivantes :

a) La notion calamiteuse, si j'ose dire, de la divinité : Dieu se manifeste avant tout dans les catastrophes et les malheurs — guerres, épidémies, famines, orages, persécutions des coreligionnaires — et par conséquent il faut, par ses actes, adoucir sa colère pour écarter de soi le malheur. Cette conception, qu'on peut taxer de primitive, et même d'anti-chrétienne si l'on y tient, mais qui reste l'un des éléments fondamentaux du sentiment religieux, aboutit fatalement, dans une Eglise qui proscriit toute pratique magique, à accroître l'importance de l'obéissance aux règles morales ; et la Réforme, qui avait d'abord été entre autres une réaction contre la notion catholique du salut par les œuvres, y revenait à son tour.

b) L'influence du moralisme calviniste : si la discipline ecclésiastique de Calvin n'avait pas été instituée en terre vaudoise, l'esprit d'austérité dont est pénétré le calvinisme y avait trouvé, en particulier dans le monde des réfugiés français, pasteurs et laïques, de nombreux témoins ; il va sans dire que dans la mesure où la ferveur première disparaissait, ce moralisme ne pouvait que contribuer à l'évolution de l'éthique chrétienne vers le légalisme.

c) Enfin l'influence considérable de l'Ancien Testament sur les mœurs, et naturellement dans un sens qui n'était pas d'inspiration évangélique ; elle apparaît avec force dans le fait que jusqu'au milieu du XVIII^e siècle LL. EE. de Berne s'interdirent tout recensement de la population de peur de s'attirer la colère divine, comme autrefois le roi David.

En terminant je m'aperçois que j'ai laissé tomber de l'analyse de cet ouvrage beaucoup de morceaux importants, entre autres parce qu'ils concernaient le protestantisme suisse en général et non Vaud en particulier. Je m'en voudrais cependant de ne pas mentionner, vu son intérêt d'actualité, la mission entreprise vers 1650, sans succès du reste, par l'Ecossais Durie pour unir toutes les Eglises réformées malgré leurs divergences doctrinales (p. 475 à 496). On trouvera d'autre part, p. 505 à 530, un exposé détaillé de l'élaboration de la *Formula Consensus*, qui marque l'apogée de l'esprit orthodoxe ; la compétence très spéciale de Vuilleumier en tout ce qui concerne les rela-

tions entre les Eglises suisses, et le rôle de ce sommaire doctrinal dans les luttes qui éclatèrent au sein de l'Eglise vaudoise au début du XVIII^e siècle donnent à cet exposé une réelle valeur. Enfin en renonçant à pénétrer dans le détail des problèmes dogmatiques, j'ai été entraîné à négliger l'un des sujets auxquels Vuilleumier a toujours apporté une prédilection spéciale, l'Académie de Lausanne ; dans les quelque cent pages où il en parle, ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre haute Ecole trouveront de nombreux renseignements instructifs, en particulier sur les professeurs qui y ont donné l'enseignement théologique.

Il ne me paraît pas utile de terminer cette analyse par une appréciation générale. L'apport essentiel de ce volume est sans doute tout ce que l'auteur a tiré, sur le culte, les mœurs, le gouvernement ecclésiastique, etc., des cahiers des diverses Classes du clergé vaudois. Quand on voit ce qu'il y a puisé, on se rend compte du service immense que représente ce méticuleux dépouillement ; et quand on sait ce que sont souvent les écritures du XVI^e et du XVII^e siècle, on l'en admire d'autant plus.

D. LASSERRE.
